

COMMUNE DE JUMILHAC LE GRAND



JUMILHAC INFO

Bulletin Municipal - Été 2021

Mot du Maire – page 1
Bilan finances/budget – pages 2 à 4
Projets 2021 – pages 4 à 7
Activités été 2021 – pages 7 à 11
Actualités – pages 11 à 13
Agenda – page 13

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Comme nous nous y sommes engagés, nous vous adressons ce second « Jumilhac Info », afin de vous tenir au plus près de l'information.

L'année 2021 a débuté avec une situation sanitaire incertaine et pesante pour chacun d'entre vous.

La vaccination a commencé à se déployer au printemps, difficilement au début, elle tend à se généraliser maintenant vers un plus grand nombre.

Cependant la prudence reste indispensable et les mesures barrières sont toujours en vigueur. Protégez-vous et protégez les autres.

En juin 2021, les enfants ont pu retourner à la piscine de Saint Yrieix, afin de poursuivre l'apprentissage de la natation. Ces séances, ainsi que le transport, sont entièrement pris en charge par la commune.

Un grand merci à Henri Longiéras qui accompagne les enfants à chaque séance.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants de Jumilhac.

J'espère qu'ils trouveront les services nécessaires à leur quotidien, que ce soit pour leur famille, leur activité professionnelle.

Annick Maurussane
Maire de Jumilhac le Grand



Bilan finances/budget

Compte administratif 2020 du Budget principal

Il s'agit du résultat comptable de l'année 2020. Il a été voté le 19/03/2021.

2020		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
	Fonctionnement	977 434,68	1 295 475,04	318 040,36
	Investissement	670 211,79	378 205,44	- 292 006,35
Report 2019	Fonctionnement		262 430,51	
	Investissement		266 382,15	
	Total	1 647 646,47	2 202 493,14	554 846,67
Restes à réaliser à reporter 2021	Fonctionnement			
	Investissement	645 313,58	406 891,51	- 238 422,07
Résultat cumulé	Fonctionnement	977 434,68	1 557 905,55	580 470,87
	Investissement	1 315 525,37	1 051 479,10	- 264 046,27
	Total cumulé	2 292 960,05	2 609 384,65	316 424,60

Les principales recettes de fonctionnement :

- la fiscalité : 46 %
- les dotations de l'Etat : 43 %
- les produits des ventes et exceptionnels : 11 %

Les dépenses de fonctionnement :

- charges générales : 39 %
- charges de personnel : 48 %
- charges de gestion courante : 7 %
- charges financières : 6 %

L'excédent 316 424.60 € a été reporté sur le budget prévisionnel 2021.

Compte administratif 2020 du budget annexe Eau et Assainissement

Le résultat comptable de l'année 2020 a été voté le 19/03/2021.

2020		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
	Exploitation	200 808,93	271 938,05	71 129,12
	Investissement	126 000,12	78 599,38	- 47 400,74
Report 2019	Exploitation		8 432,49	
	Investissement		86 298,23	
	Total	326 809, 05	445 268,15	118 459,10
Restes à réaliser à reporter 2021	Exploitation			
	Investissement	405 948,37	332 197,60	- 73 750,77
Résultat cumulé	Exploitation	200 808,93	280 370,54	79 561,61
	Investissement	531 948,49	497 095,21	- 34 853,28
	Total cumulé	732 757,42	777 465,75	44 708,33

Les principales dépenses d'investissement en 2020 sont :

- la station d'épuration : 45 515 €
- l'étude sur le réseau d'eau potable : 5 829 €
- Achat de matériel : 23 268 €

Les recettes d'exploitation :

- Vente d'eau : 102 924 €
- Redevance assainissement collectif : 69 516 €
- Location de compteurs : 61 699 €
- Travaux et prestations de services : 6 484 €

Les dépenses d'exploitation :

- Energie : 28 607 €
- Achat de compteurs : 2 552 €
- Redevances Agence de l'Eau : 36 084 €
- Analyses d'eau : 25 339 €
- annulations de factures : 2 701 €

Les travaux sur la station d'épuration et l'étude sur le réseau d'eau potable ont été les investissements majeurs de 2020. Ces travaux se poursuivent en 2021.

Budget prévisionnel 2021 du Budget principal.

Il a été voté le 13/04/2021.

2021		DEPENSES	RECETTES
	Fonctionnement	1 716 581,86	1 400 157,26
	Résultat 2020		316 424,60
	Total Fonctionnement	1 716 581,86	1 716 581,86
2021	Investissement	963 431,17	1 227 477,44
	Restes à réaliser 2020	645 313,58	406 891,51
	Solde 2020	25 624,20	
	Total Investissement	1 634 368,95	1 634 368,95
	Total du budget	3 350 950,81	3 350 950,81

Les nouveaux programmes d'investissement :

- aménagement d'un appartement au rez de chaussée du bâtiment de la poste
- travaux électricité, chauffage et toiture à l'église
- panneaux de signalisation suite à l'adressage
- achat d'une épareuse
- réhabilitation des gîtes de la Perdicie
- aménagement de la rue du stade
- équipement de la salle de la Pépite : écran, vidéo projecteur, sonorisation.
- aménagements urbains : bancs, tables de pique-nique, poubelles.

Le montant de la vente du domaine de Bione (150 000 €) figure dans les recettes en 2021, l'acte de vente ayant été signé le 29 janvier 2021.

Budget annexe Eau et Assainissement

Le budget prévisionnel de l'année 2021 a été voté le 13/04/2021.

2021		DEPENSES	RECETTES
	Exploitation	310 033,64	265 325,31
	Résultat 2020		44 708,33
	Total exploitation	310 033,64	310 033,64
2021	Investissement	299 903,47	334 756,75
	Restes à réaliser 2020	405 948,37	332 197,60
	Solde 2020		38 897,49
	Total Investissement	705 851,84	705 851,84
	Total budget 2021	1 015 885,84	1 015 885,48

Les principales dépenses d'investissement en 2021 :

Les travaux sur la station d'épuration et l'étude sur le réseau d'eau potable se poursuivent en 2021.

Fiscalité 2021

La réforme de la Taxe d'habitation arrive à son terme en 2021.

A ce titre les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, mais bénéficient d'une compensation intégrale, calculée sur la base du taux de taxe d'habitation adopté en 2017.

Cette compensation est calculée de la façon suivante : les communes bénéficient du transfert, à leur profit, de la taxe foncière sur les propriétés bâties des départements.

Concrètement, ce transfert sera réalisé par cumul du taux Foncier Bâti voté en 2020 par la commune (20.59 %) avec celui voté en 2020 par le département (25.98 % en Dordogne) pour former le taux de référence 2021 (46.57 %).

Les taux communaux étant inchangés depuis 2011, le Conseil municipal a voté une augmentation de 0,9485 % en 2021.

Les taux votés par la commune en 2021 sont les suivants :

- Foncier bâti : $47.01 \% (20.59 + 25.98 = 46.57) \times 0.9485 \% = 47.01 \%$

- Foncier non bâti : $103.71 \% (102.74 \times 0.9485 \% = 103.71 \%)$

Vous ne verrez plus apparaître la part départementale de Taxe sur le Foncier Bâti ; le département sera compensé par des dotations de l'Etat.

Les projets de 2021

Eau et assainissement

Nouvelles du réseau d'eau et assainissement :

Les réseaux des rues des Hortensias et des Iris ont été remis à neuf, réseau d'eau refait et réseau assainissement mis en séparatif.

Ceci en prévision de la réfection des réseaux du Bd du Périgord.

Un dessableur est en cours d'installation avant le dégrilleur à l'ancienne station. Il permettra de bloquer les cailloux lors de forts orages et évitera d'endommager les pompes.

Parlons de l'eau : 72% des nappes souterraines sont en bon état en Dordogne ; 85% des rivières en Dordogne également sont en bon état écologique. Continuons à préserver nos sources !

Travaux voirie, chemins, accessibilité

Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés sur les voies communales de Pic, de La Côte Bouille, de Pontroy, de Grand Seignat et du Chemin du Petit Bois :

- Calage des rives en piquets châtaigner.
- Fourniture et mise en œuvre de 6 NT/O/31.5.
- Renforcement de chaussée en matériaux 20/40.
- Revêtement tri couche.

Chemin Moulin de la Côte Bouille :

- Scarification du support existant de chaussée.
- Fourniture et mise en œuvre de 6 NT/O/31.5.
- Reprofilage de chaussée en grave non traitée.

Soit une surface totale de 11 873 m² et un coût de 185 810.98 € TTC.



Travaux SDE 24

Réalisation de l'effacement des réseaux basse-tension, éclairage public et téléphonique Bd du Périgord, Rues des Iris, des Lilas et des Hortensias.

Coût total des travaux : 286 000 € TTC

Coût total pour la commune :

- Réseaux télécom : 37 384.92 € TTC
- Eclairage public : 22 893.43 € TTC

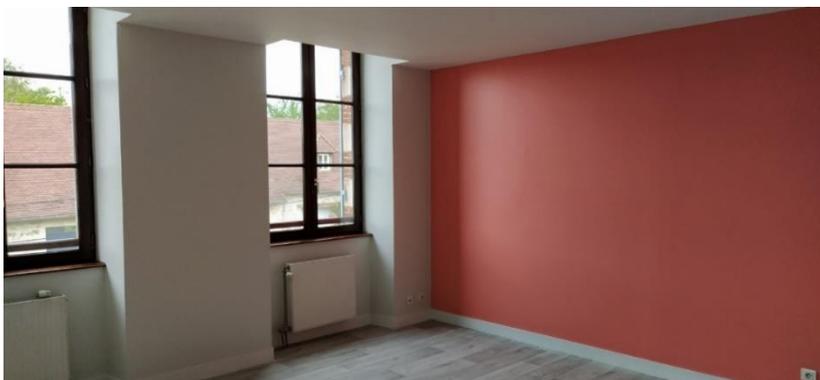


Travaux Bâtiments

Les travaux des nouveaux sanitaires à la salle de La Poste sont terminés et fonctionnels au 25 mai.



La remise en état, en vue de la location du logement des Ecoles, est réalisée.
La nouvelle locataire a emménagé au 1^{er} Juin.



La maison d'accueil pour personnes âgées est terminée, la commune recherche d'un locataire/gestionnaire.



Fleurissement

La commission fleurissement se réunira au mois de septembre.

Nous allons pérenniser la commission extra-municipale, et nous demandons à toutes les personnes intéressées de nous rejoindre.

Vous êtes les bienvenues ! Merci de contacter la mairie par courriel : mairie.jumilhac.le.grand@wanadoo.fr

Adressage

L'adressage est en cours de réalisation par la commission: toutes les voies seront nommées, tous les foyers seront numérotés.

Ce travail devra être validé par l'Agence Technique Départementale, avant sa mise en application.

La normalisation de l'adressage sera indispensable aux services de secours, de la poste, aux intervenants techniques sur les différents réseaux (électrique, fibre...), aux services à la personne, pour la géolocalisation.

Tous les foyers se verront attribuer une adresse avec un numéro et un nom de voie. Le nom des villages reste inchangé.

Une réunion publique de présentation sera organisée dès la validation des propositions de la commission. Environ 800 plaques de numéros et près de 200 panneaux de rues seront nécessaires, pour achever cette action, en fin d'année.

Tourisme



L'aménagement aire de pique-nique aux bords de l'Isle

Afin d'améliorer l'aire de pique-nique et d'encourager les familles de profiter encore plus des bords de l'Isle et la vie en plein air, nos agents techniques vont bientôt commencer les travaux pour remplacer les tables de pique-nique. Quatre nouvelles tables (et 3 poubelles) seront installées sur des dalles en béton, dont une table adaptée aux personnes à mobilité réduite.



Le label « Petites Cités de Caractère »

Mercredi 26 mai, Jumilhac recevrait les membres du jury de l'association des « Petites Cités de Caractère » suite à la candidature de la commune à l'obtention de ce label.

Une heure de présentation en salle, et un parcours de visite de la cité, d'une heure également. Le résultat sera connu fin juin.

Merci à toutes celles et ceux qui nous ont aidé par leurs conseils, leur action et leur soutien !

Vous êtes intéressé ? ... Suivez la progression de ce projet dans le bulletin Jumilhac Info et sur le site internet de la commune

www.jumilhac-le-grand.fr .



Economie

Le contexte sanitaire que nous vivons depuis le début de cette crise ne nous a pas permis de rassembler les forces vives du secteur économique local. Nous n'avons que pu déplorer combien les fermetures temporaires de certains commerces de notre commune ont impacté l'activité économique Jumilhacoise.

Nous devons donc consolider ce socle d'économie locale, qui est le cœur battant de notre commune, pour répondre aux enjeux qui nous attendent.

L'attractivité de Jumilhac ne s'est pas dégradée, au contraire ! il suffit de regarder le nombre de ventes immobilières, la stabilité du nombre d'enfants dans notre école ; ces indicateurs sont de bon augure.

Aujourd'hui nous avons impérativement besoin, pour répondre aux demandes faites sur notre territoire, de locaux et de terrains vacants.

Dans une démarche structurante, nous invitons donc, tout propriétaire en possession d'un bien disponible pour une activité économique de toute sorte à se rapprocher de la mairie.

Activités été 2021

Piscine municipale

Ouverture du 29/06 au 29/08/2021.

Fermeture hebdomadaire le lundi.

Ouverte tous les autres jours de :

10h30 12h30 et de 15h à 19h

Renseignements 03 32 30 70 85

Marchés d'été

Du 20 Juin au 12 Septembre prochain.

Comme l'an dernier, grâce à la participation des exposants qui viennent proposer leurs produits aux habitants et aux touristes le dimanche matin sur la place du Château durant toute la période estivale, chacun pourra déguster et apprécier les produits de notre région -
Merci à eux et à vous tous.



Vide greniers

Association FILS ET CORDES

Le bilan des activités de cette saison 2020 – 2021 étant malheureusement très vite fait, nous avons toutefois le plaisir de vous informer que les vide greniers du 14 juillet et du 15 août auront bien lieu. Les réservations sont ouvertes depuis le 26 avril. Des changements ont été nécessaires pour les emplacements, sens de circulation etc ... Les gestes sanitaires (devenus maintenant monnaie courante) devront y être respectés.

Il reste à ce jour quelques places libres ; consultez pour cela le site de l'association : <https://filsetcordes.fr/index.php/vid-greniers2>.



Exposition de peintures



Notre club des Aînés Ruraux, Généralions Mouvement Jumilhac, s'apprête à reprendre ses activités. Enfin !...

Nous espérons pouvoir vous proposer : nos petites rencontres du jeudi après midi dans la salle des Associations, une sortie culturelle sur le mois de septembre (vraisemblablement en Dordogne, pas très loin), les séances de peinture le vendredi après midi, tout ceci après le 09 juin date de réouverture des salles, avec les règles sanitaires en vigueur (distanciation, masque, gel hydro-alcoolique...)

Cet été, nous avons prévu l'exposition peinture du 31 juillet au 15 août inclus.

A l'automne, plus précisément le samedi 16 octobre, le concours de belote.

Le 13 novembre le loto animé par Jean Marie,

Le 11 décembre le repas dansant de Noël.

Tous nous avons besoin de ces petits moments, continuez à prendre soin de vous, à bientôt.

La Présidente, Francine Boissard

Concert et feu d'artifice 14 juillet

Après une année sans festivités, Jumilhac va retrouver un 14 Juillet animé, comme on l'aime.

L'association « Fils et cordes » organise le vide-grenier, depuis le matin, pour le plus grand bonheur des exposants et des chineurs.

Le soir, comme à l'accoutumé, un concert proposé par « les guitares vertes » avec le groupe fétiche Mademoiselle Rouge, suivi du traditionnel feu d'artifice.

Le bonheur de se retrouver ne doit pas nous faire oublier les mesures sanitaires essentielles : sens de circulation, respect des gestes barrières et des consignes en vigueur.

La santé de tous est l'affaire de chacun.

Merci d'avance à toutes celles et ceux qui s'affairent pour que cette journée soit une réussite.

Sentier de randonnée

La commune a participé au programme départemental « Villes et Villages Fleuris » qui s'inscrit pleinement dans la démarche d'excellence environnementale souhaitée par le Département.

Lors de la deuxième édition du Concours départemental des « dix belles balades et randonnées autour des villes et villages fleuris du Périgord » organisée avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, la commune a présenté le sentier de la Grange qui a été retenu pour figurer dans le guide des « dix belles balades et randonnées autour des villes et villages fleuris du Périgord ».

Merci aux bénévoles qui ouvrent, entretiennent et balisent nos sentiers et qui ont permis cette reconnaissance !

JUMIRANDO :

Ce début d'année 2021 a été riche en travaux pour notre association. Nous avons finalisé la boucle du « tour du bourg » par la création d'un sentier entre le plan d'eau et le camping de la Chatonnière et d'un autre sentier entre le camping et la Perdicie. Nous avons également créé un sentier entre le pont du Rat et la route de Rouledie qui se termine par une passerelle qui enjambe le ruisseau de Rouledie. Ces portions se trouvent sur des terrains privés. Nous remercions les propriétaires, Mmes Bolt, Maris et Pouyadoux, Mrs Brégéras, Gourbat, Loustaud, Teulet et Valade, pour leur gentillesse.

Nous avons également rebalisé de façon pérenne toutes les boucles, ce qui représente environ 80km de sentiers. Nous avons nettoyé les bonnes fontaines du Rat et de saint Martin.

Balilage des sentiers pédestres :

Tous les circuits sont des boucles qui partent toutes de l'Office de Tourisme (OT).

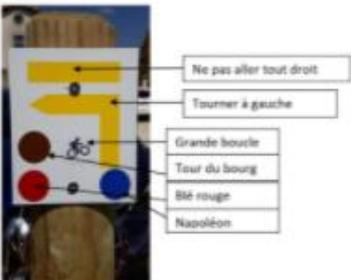
Chaque boucle a sa propre couleur représentée sur la balise par une pastille :

- Napoléon : bleu ●	- Blé rouge : rouge ●
- Grange : jaune ●	- Moulins : jaune ●
- Plateau du guet : orange ●	- Ponts : rose ●
- Tour du bourg : marron ●	- Grande boucle : noir ●

Les flèches jaunes indiquent la direction.

Plusieurs couleurs peuvent se trouver sur la même balise si le tronçon balisé est commun à plusieurs circuits. Tous prennent la même direction.

Exemple :



Sur cette balise, il y a les indications suivantes :

- Barre jaune horizontale signifie : ne pas aller tout droit
- Flèche à gauche : tourner à gauche
- Pastilles de différentes couleurs correspondant aux circuits empruntant ce tronçon commun. Dans cet exemple, 4 circuits qui doivent tous tourner à gauche.

Les différentes directions, dans cet exemple pour le sentier rose et le sentier orange :



- Ne pas aller tout droit, tourner à gauche
- Ne pas aller tout droit, tourner à droite
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Confirmation de bonne direction

Nous souhaitons que ce document soit un outil vivant. L'environnement sur lequel nous randonnons évolue.

Chaque année, de nouveaux itinéraires sont créés et les anciens sont en principe balisés tous les deux ans mais il arrive que certains balisages soient mis à mal par des coupes d'arbres, des tempêtes, des malveillances...

Au retour de votre randonnée, signalez-nous les imperfections constatées, vos plaisirs, vos difficultés voire vos déboires pour que nous puissions y remédier.

Bonne randonnée !

Nous organisons notre deuxième RANDO SYMPA le dimanche 27 juin 2021, avec cette année une nouveauté : 2 trails (12 et 30km), et aussi 2 parcours pédestres (8 et 12km), 3 parcours vététistes (12, 20 et 30km) et un parcours équestre (15km)

JUMIRANDO, discrétion et efficacité pour le bien commun.

Les campings

La Chatonnière



Camping 3 étoiles avec plage aménagée en bordure de rivière

Lové dans le charmant village de **Jumilhac-le-Grand**, en **Dordogne**, **Périgord Vert**, le **Camping La Chatonnière** vous accueille pour un séjour ressourçant. En **bordure de la rivière L'Isle**, il constituera un cadre unique et privilégié pour une parenthèse au grand air seul, en duo ou avec toute la famille. Vous pourrez profiter de nombreux emplacements disposés en terrasses pour votre tente, caravane ou camping-car. Les vacanciers à la recherche de plus de sérénité pourront choisir parmi nos Mobil-homes, Mobilodges ou tente safari. Vous trouverez sur place les services essentiels à un séjour en toute quiétude (Espaces accueil, épicerie, plats à emporter, laverie, wifi...) et pourrez profiter d'équipements de loisirs (aire de jeux pour les enfants, espace de fitness en extérieur, trampoline, terrain de volley, badminton, foot...) qui raviront les plus petits comme les plus grands. Farniente, baignade, pêche, randonnées ou encore activités nautiques, quelles que soient vos envies, Le **Camping La Chatonnière** saura vous ravir ! <https://www.chatonniere.com>

La Rhue



Nous avons un beau château et un musée de l'or à Jumilhac, mais saviez-vous que notre village est connu pour autre chose ?

Les musiciens et les mélomanes connaissent Jumilhac en raison de La Rhue.

Dans notre café concert, nous organisons 35 concerts pop par an.

La musique varie du rock'n'roll au blues et du rock au country et au folk.

Les groupes viennent parfois de pays très lointains, tels que l'Amérique, les Pays-Bas et même l'Australie. Mais La Rhue offre également une scène aux groupes de notre région.

Notre propre terroir est également au cœur de nos aliments et de nos boissons: viande et légumes biologiques de Jumilhac, bière de Sarrazac, poulet biologique de St. Priest ...

Visitez un concert et manger bien à l'avance.

Nos concerts ont lieu tous les samedis d'avril à décembre. Vous pouvez trouver le programme sur Internet: www.larhue.fr.

A bientôt ... à La Rhue!

Tessa & Bas 06 73 97 63 28

Les commerçants

La Pharmacie

Depuis le 31 décembre 2020, la pharmacie de Jumilhac a été reprise par Mme NYOM Georgette, une jeune pharmacienne de 27 ans qui a décidé de s'installer dans la région.

La pharmacie accueille les clients du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h30 à 19h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h30.

L'équipe vous propose des conseils en aromathérapie (huiles essentielles), phytothérapie (plantes médicinales) mais aussi des produits de parapharmacie et de matériel médical. Nous avons la possibilité de commander et d'obtenir plus de 90% des produits du répertoire pharmaceutique en moins de 24h.

A partir du mois de juin, une borne de téléconsultation sera mise à disposition dans les locaux de la pharmacie pour les patients souhaitant obtenir une consultation en urgence avec un médecin, disponible en moins de 10 min.



Actualités

Vaccination COVID

La campagne de vaccination mise en place par la communauté des communes et la commune a débuté les 7 et 16 avril puis les 5 et 14 mai ; celle-ci concernait les publics âgés de + de 75 ans ne pouvant se déplacer en autonomie vers les centres de vaccination.

Un bus est parti vers EXCIDEUIL avec une quinzaine de personnes à chaque fois et un accompagnant de la municipalité.

Méton Mégau

Le centre de loisirs a mis en place un Monsieur "Méton Mégau".

Ce personnage en matériaux recyclés est un cendrier, mis en place dans la rue pour que les gens arrêtent de jeter leurs mégots par terre, et surtout devant notre centre de loisirs où beaucoup d'enfants passent.

Cette initiative des animateurs participe au projet climat et environnement sur lequel ils travaillent tout au long de l'année avec la communauté de communes.

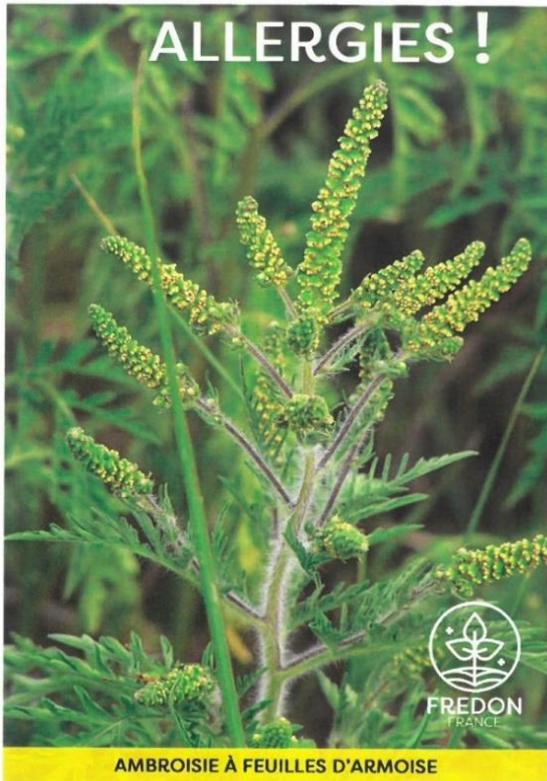
Nous tenons à remercier les enfants et les animateurs pour leur participation !



AMBROISIE

ATTENTION

ALLERGIES !



AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

TOUS CONCERNÉS CHACUN DOIT AGIR!

QUE FAIRE ?

La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants)
- Par un fauchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par technique de végétalisation

Signalez-la

Sur la plateforme de signalement ambroisie :



- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile **Signalement ambroisie**
- Email : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

Lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoise

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord introduite en France en 1863 suite à un mélange accidentel avec des graines de trèfles.

Comment la reconnaître ?

Cette herbacée présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2 m de haut. Les feuilles (a) sont profondément découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau et en face à face à la base de la tige.

Pourquoi lutter contre cette espèce ?

- **Impact sanitaire**

Le pollen de l'Ambroisie est très allergisant. Une exposition répétée provoque l'apparition des symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma et dans 50% des cas, apparition ou aggravation de l'asthme.

- **Impact économique**

- **Impact environnement**

Comment agir ?

- **Les actions préventives**

- Couvrir les sols nus ou perturbés
- Eviter d'importer et d'exporter de la terre provenant de sites contaminés.

- Utiliser des graines pour les oiseaux, pour les jachères fleuries ou pour les cultures seulement si leur origine est tracée.

- Tenir compte du cycle de l'Ambroisie dans le calendrier des travaux publics, de construction de bâtiments, agricoles, forestiers, etc., afin d'éviter les sols nus ou non couverts au printemps.

- Jusqu'à mi-juillet, les déchets d'arrachage peuvent être compostés en l'absence de pollens et de semences (<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambroisie-info/espace-professionnels/article/que-faire-des-dechets>). Après la grenaison, les déchets devront être laissés sur place. L'incinération n'est autorisée que sur dérogation.

- Au-delà de la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favoriseraient la dispersion du pollen et des graines.

Départs en retraite et arrivés

Mme Marie-Reine Congnard, secrétaire de mairie, est partie à la retraite de le 28 février 2021 ; arrivée à la mairie de Jumilhac le 01/01/1990 comme secrétaire remplaçante, elle a gravi les échelons et a été promue au grade de rédacteur le 01/01/2017.

Elle a été un lien important auprès des administrés qui viennent exposer leurs problèmes, chercher une information, ou faire valoir un droit !!

Tous les élus et les administrés ont apprécié sa discrétion, sa disponibilité, et son sens du service public.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Suite au départ de Mme Congnard, Mme Véronique Rouvery qui exerçait les fonctions d'adjoint administratif à la mairie d'Isle en Haute-Vienne, pendant 18 ans, a rejoint nos services le 15 mars 2021 pour se rapprocher de son domicile.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans sa nouvelle mairie.

Mme Nicole Laurent a fait valoir ses droits à la retraite le 1er mars 2021 elle est rentrée au service de la commune en 2012 pour un remplacement comme agent d'entretien ; en cdi depuis le 1er septembre 2017 elle a en charge l'entretien de l'école, la surveillance des repas à la cantine, le coucher des enfants à la maternelle.

Elle quitte la collectivité après 9 ans d'activité.

Nous lui souhaitons également une belle et longue retraite.

Suite à son départ, Mme Sandrine Massin Domingos a été recrutée pour la remplacer.

Arrivée dans notre commune depuis 2020, et maman de quatre enfants, nous lui souhaitons la bienvenue à Jumilhac et beaucoup de réussite dans son nouveau travail.

Agenda d'été 2021

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?
27 juin	2ème Rando sympa	Jumirando	Place du Château
10-11 juillet	Randonnée enduro vintage	Pom racing	La Pépité
14 juillet	Vide-grenier	Fils et Cordes	Place du Château
14 juillet	Feu d'artifice et Concert	Mairie	Place du Château
01 au 15 août	Expo peinture	Génération Mouvement	Maison des Associations
15 août	Vide-grenier	Fils et Cordes	Place du Château
25 septembre	Cinéma	Génération Mouvement	La Pépité